

COMMUNE DE BUCEY EN OTHE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JANVIER 2009

Le 9 janvier 2009, à 20 H 00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique pour le point 1 et à huis clos pour le point 2 de l'ordre du jour, sous la présidence de M. PRUNIER Valéry, Maire.

Présents : VILLANNE Jean-François - VASQUEZ Elise - PELLEGRINI Stéphane - AUBIN Xavier - MION Roger - DUCOVAT Delphine - LERAYER Monique.

Excusés : GENET Jean-Pierre - PFEIFFER Jean-Louis -

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire de séance, Mme LERAYER Monique.

1) QUESTION DIVERSES

- Vœux du Maire : la petite cérémonie aura lieu le 31 janvier. Le Maire ira personnellement inviter les nouvelles familles.
- Décorations de Noël : la crèche et les sapins seront enlevés pour le 22 janvier.
- Un endroit du terrain communal à gauche dans le virage sur la route de Fontvannes pourrait accueillir le banc de France Vin avec une plaque discrète mentionnant son nom.
- Le chemin du pigeonnier reste en général libre, mais il peut arriver qu'il disparaisse quelque temps au gré des cultures, sans pour cela remettre en cause l'accès quand nécessaire.
- Affouages : un règlement sera à signer par chaque affouagiste, statuant que la commune décharge sa responsabilité et que chaque preneur garde la sienne, même en cas de cession amiable à une tierce personne. Le dossier des affouages de Chaast est en cours de résolution.
- Société de chasse : la société communale a obtenu la relaxe au tribunal de proximité le 6 janvier 2009 suite à la défense de G. Dutertre et du Maire. La plainte pour agrainage illégal de sanglier provenait sans doute d'une dénonciation anonyme. Mais jugée infondée, elle a été déboutée.
- Travaux avec l'entreprise Champagne Canalisations : la création d'un passage piéton rue de la Croix Saint Abdon, le nettoyage des tas autour de la Croix et la remise propre de la plateforme utilisée pour l'assainissement sont lancés.
- Le Conseil tient à rappeler que les sorties des chemins servent à éviter le dépôt de terre sur les routes, ces dépôts mettant à mal la sécurité des autres usagers.
- Les travaux de réfection de la salle d'attente seront achevés la semaine prochaine. Le local archives sera terminé d'ici fin mars.
- Le dossier fleurissement a été repris provisoirement au moins par Elise Vasquez et Monique Lerayer.
- L'achat de guirlandes de Noël de qualité a été décidé pour 300 € environ.
- Le Conseil approuve volontiers la mise en place d'activités informatiques dans la salle communale par l'Association d'Animation de Bucey.
- La commission des associations proposera à toutes de les rencontrer pour les demandes de subvention.
- Même si trop de social tue le social, une réflexion est engagée pour savoir si la CCAS peut étendre son activité, par exemple à des aides immédiates ou bien des récompenses aux enfants méritants.
- Delphine Ducovat et Monique Lerayer réfléchiront à un planning annuel des activités et manifestations.
- Les employés communaux emploient encore trop de produits phytosanitaires : Xavier Aubin signale que des formations d'applicateurs de produits phytosanitaires existent et que nos employés communaux pourraient y être envoyés.

2) BILAN DE LA SEMAINE SUR LE DOSSIER DE L'ECOLE

Une fois n'est pas coutume, la semaine a été très chargée avec le dossier de l'école. Le nouveau dossier pour le tribunal administratif a été construit dès après la décision prise en Conseil Municipal le 2 janvier 2009. Le Maire, aidé par le 1^{er} adjoint, y a consacré un travail intensif entre le dimanche 4 et le mardi 6 janvier. Après une journée le mardi 6 d'échanges répétés avec l'avocat représentant la commune, les dossiers ont été envoyés en soirée, juste dans les délais administratifs.

Le 9 janvier ont eu lieu deux autres réunions importantes du Maire : un long entretien avec le Maire de Messon Jean-Michel Framery puis un échange presque aussi long avec le Vice-Président du Conseil Régional Yves Fournier. Du premier est ressorti une convergence de points de vue sur la partie financière, au moins sur la conclusion. Le Maire de Messon appelle à faire table rase des décisions antérieures (et notamment celle du 7 novembre qui nous a conduit au tribunal) qui sont insupportables financièrement. De plus il revient vers des idées chères à Bucey dès 2007 liées au développement durable. Le Maire de Messon apparaît ainsi peu en accord avec les décisions votées par les représentants de sa commune notamment le 7 novembre (budget irresponsable, système de chauffage obsolète). Une lueur d'espoir apparaît. Les points d'achoppement portent alors sur l'ampleur des économies budgétaires qui sont réalisables d'un côté, et d'autre part sur le maintien ou non de la classe de Bucey.

Yves Fournier confirme que les subventions de la Région ne pourront pas être aussi importantes qu'attendues par le Président du SIGRS si le projet n'évolue pas dans le sens des économies.

Séance levée à 23 H 45.